



## Délai pour régler une dette

Par **Sarah.0903**, le **04/06/2021** à **20:10**

Bonjour à tous

Je viens à l'instant d'avoir la visite d'une huissier. Pour me remettre une injonction de payer une dette datant de 2012.

Je m'explique au plus bref

Crédit contracté le 24/03/2011

Échéances impayées du 05/02/2012 au 05/05/2012

En juillet 2012, une proposition d'échéancier.

Dernière lettre de relance le 2/11/2017.

A ce jour, 4 juin 2021, je reçois donc une injonction de payer.

Est ce qu'une opposition est faisable?

En vous remerciant infiniment.

Sarah